



Réf. Farde e-Assemblées : 2571027

N° OJ : 6

Projet d'Arrêté - Conseil du 19/02/2024

**Objet :** Contrat de Sécurité et de Prévention 2024.- Subside à l'asbl "Transit" (Ministère de l'Intérieur).

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

En application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "Transit" ;

Vu les crédits prévus à l'article 30042/33202 du budget ordinaire 2024;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Octroyer un subside spécifique pour un montant de 1.015.150,93 EUR à l'article 30042/33202 du budget ordinaire 2024 à l'attention de l'asbl "Transit".

Annexes :

[Convention TRANSIT 2023-2024 FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)